



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR LE PROCHE-ORIENT

Trente-cinquième session

Mascate (Oman), 2-4 mars 2020

Résultats et priorités de la FAO dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord

Résumé

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030) définit le contexte dans lequel la FAO et ses pays membres s'emploieront à atteindre les objectifs de développement durable (ODD) et les cibles définies au niveau de chaque pays. La FAO est bien placée pour agir en tant que facilitatrice et aider tous les pays à réaliser les objectifs du Programme 2030, en particulier l'ODD 1 (éradiquer la pauvreté sous toutes ses formes, partout dans le monde) et l'ODD 2 (éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable). L'alimentation et l'agriculture jouent un rôle essentiel dans la réalisation du Programme 2030, l'agriculture étant l'outil le plus inclusif qui soit pour venir à bout de la pauvreté et de la faim.

Le document «Résultats et priorités de la FAO dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord» présente les résultats et les priorités de l'Organisation dans la région, dans le cadre du processus mis en place au niveau des organes directeurs pour tenir compte des priorités régionales dans la planification de la FAO relative aux prochains exercices (biennal, quadriennal et au-delà). Les délibérations de la Conférence régionale sur le présent document éclaireront l'examen du Cadre stratégique et du Plan à moyen terme (PMT) 2022-2025, qui sera soumis à la Conférence de la FAO en juin 2021.

Dans le cadre de la préparation de l'exercice biennal 2020-2021, le Bureau régional de la FAO pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord (RNE) a mené un exercice de réflexion stratégique visant à examiner les facteurs, les évolutions et les risques qui ont des incidences sur l'alimentation et l'agriculture dans la région et à recenser les domaines d'action prioritaires de la FAO dans les années à venir, à savoir: 1) la transformation rurale en faveur de l'emploi et des revenus des jeunes; 2) la mise en place de systèmes alimentaires en faveur de la sécurité alimentaire et d'une bonne alimentation pour tous; 3) une agriculture plus respectueuse de l'environnement (lutte contre la pénurie d'eau, garantie de la durabilité environnementale et mise en œuvre d'une action climatique); et 4) le renforcement de la résilience face aux crises prolongées et aux situations d'urgence. Le programme régional sera réaménagé dans le contexte de ces quatre domaines d'action prioritaires, qui sont proposés en vue de «Transformer les systèmes alimentaires pour atteindre les ODD».

Le présent document peut être imprimé à la demande, conformément à une initiative de la FAO qui vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Il peut être consulté, ainsi que d'autres documents, à l'adresse www.fao.org

La réalisation des ODD nécessite des transformations des systèmes alimentaires, comme en témoigne également la nouvelle approche «Transformer les systèmes alimentaires pour atteindre les ODD» de la région. Pour faire avancer la réalisation des ODD et la transformation des systèmes alimentaires, la FAO encouragera des approches innovantes, notamment le recours à la science, aux technologies modernes et aux solutions numériques, ainsi qu'un état d'esprit et des modèles de coopération tournés vers l'innovation.

La nouvelle Initiative Main dans la main est une importante priorité institutionnelle, à travers laquelle la FAO soutiendra des actions fondées sur des données factuelles, placées sous la direction et sous le contrôle des pays, visant à accélérer la transformation agricole et le développement rural durable pour éradiquer la pauvreté (ODD 1) et éliminer la faim et la malnutrition sous toutes ses formes (ODD 2). Les autres priorités comprennent un souci renouvelé de ne laisser personne de côté et une consolidation organisationnelle visant à accélérer le soutien aux petits États insulaires en développement (PEID), aux pays les moins avancés (PMA) et aux pays en développement sans littoral (PDSL), ainsi que le renforcement des partenariats, notamment avec les petits producteurs, les entreprises alimentaires, les négociants et les consommateurs.

Suite que la Conférence régionale est invitée à donner

- Prendre note de la nouvelle Initiative Main dans la main, au moyen de laquelle la FAO soutiendra dans la région des actions fondées sur des données factuelles, placées sous la direction et sous le contrôle des pays, visant à accélérer la transformation agricole et le développement rural durable pour éradiquer la pauvreté (ODD 1) et éliminer la faim et la malnutrition sous toutes ses formes (ODD 2). Ces efforts contribueront également à la réalisation des autres ODD dans la région.
- Noter qu'il importe d'adopter des approches novatrices et de recourir à la science et aux technologies modernes, y compris des solutions numériques, pour faire face aux nouvelles situations et aux nouveaux défis.
- Prendre note du souci renouvelé de ne laisser personne de côté et d'opérer une consolidation institutionnelle visant à accélérer l'appui aux PEID, aux PMA et aux PDSL.
- Noter qu'il importe de renforcer les partenariats, notamment avec les petits producteurs et les entreprises alimentaires, les distributeurs et les consommateurs, conformément aux indications fournies par le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) à sa quarante-sixième session.
- Noter l'importance des transformations des systèmes alimentaires, qui reflètent les liens dynamiques entre les secteurs, les acteurs et les pays en ce qui concerne l'utilisation durable des ressources, l'agriculture, la sécurité alimentaire, la nutrition et la résilience.
- Reconnaître l'importance du Cadre stratégique pour orienter les travaux techniques de l'Organisation et prendre note des dispositions concernant la révision proposée du Cadre stratégique de la FAO; approuver les domaines d'action prioritaires régionaux de la FAO proposés pour 2020-2021 et au-delà et inviter l'Organisation à tenir compte de ces priorités régionales lors de la révision de son Cadre stratégique, qui sera soumis à la Conférence de la FAO en juin 2021.
- Prendre acte du travail accompli au titre des programmes stratégiques de la FAO, ainsi que des résultats obtenus dans le cadre des initiatives régionales et d'autres domaines d'action clés, au regard des principales priorités mises en évidence par la Conférence régionale à sa trente-quatrième session.

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

Secrétariat de la Conférence régionale pour le Proche-Orient

FAO-RNE-NERC@fao.org

I. Introduction

1. Le Plan à moyen terme 2018-2021 (révisé) et le Programme de travail et budget 2020-2021 de l'Organisation ont été approuvés par la Conférence de la FAO à sa quarante et unième session, tenue en juin 2019. Le Plan à moyen terme (PMT) définit les objectifs stratégiques et les résultantes que les membres et la communauté internationale doivent réaliser avec le soutien de l'Organisation, conformément au Cadre stratégique révisé approuvé par la Conférence de la FAO en juillet 2017¹. La Conférence s'est félicitée de l'étroite concordance entre les objectifs stratégiques de la FAO et le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030) et a souligné l'importance de la contribution de la FAO à la mise en œuvre intégrale du repositionnement du système des Nations unies pour le développement².
2. L'Annexe web 1 donne une vue d'ensemble du programme stratégique de la FAO, notamment de son alignement sur les objectifs de développement durable (ODD).
3. Le Programme 2030 définit le contexte dans lequel la FAO et ses pays membres œuvreront à la réalisation des ODD et des cibles spécifiques par pays. L'alimentation et l'agriculture jouant un rôle clé dans la réalisation du Programme 2030, la FAO est bien placée pour agir en tant que facilitatrice et aider tous les pays à réaliser les objectifs du Programme 2030, en particulier l'ODD 1 (éradiquer la pauvreté) et l'ODD 2 (éliminer la faim et toutes les formes de malnutrition) par des transformations des systèmes alimentaires reflétant les liens dynamiques entre tous les secteurs, acteurs et pays en ce qui concerne l'utilisation durable des ressources naturelles, l'agriculture, l'alimentation, la nutrition et la résilience.
4. La FAO a lancé l'Initiative Main dans la main, une initiative fondée sur des données factuelles, placée sous la direction et sous le contrôle des pays, dans le but d'accélérer la transformation agricole et le développement rural durable, visant à éradiquer la pauvreté (ODD 1) et à éliminer la faim et la malnutrition sous toutes ses formes (ODD 2). Ce faisant, l'Initiative contribue à la réalisation de tous les autres objectifs de développement durable. Une solide approche de mise en relation des pays cibles, des donateurs, du secteur privé, des institutions financières internationales, du milieu universitaire et de la société civile afin de mobiliser des moyens d'exécution permettant une action rapide. Elle accorde la priorité aux pays et aux territoires infranationaux où la pauvreté et la faim sont les plus concentrés, ou à l'égard desquels les capacités nationales sont les plus limitées. Elle introduit aussi un cadre de suivi et d'analyse de l'impact.
5. Dans le but de faciliter l'adoption d'approches novatrices, le recours à la science et à des technologies modernes, y compris les solutions numériques, la FAO a créé un nouveau Bureau de l'innovation. Le Bureau de l'innovation continuera de consolider et de développer l'innovation au sein de la FAO, qu'il s'agisse de l'état d'esprit, des modèles de coopération ou des applications liées à la numérisation.
6. Compte tenu de leur vulnérabilité face à des défis uniques et complexes de sécurité alimentaire et de nutrition, la FAO a créé Bureau des PEID, des PMA et des PDSL³ pour veiller à ce que les besoins particuliers des populations et des pays vulnérables soient satisfaits.
7. En outre, conformément aux indications données par le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) à sa quarante-sixième session (octobre 2019), la FAO s'efforcera de faciliter les partenariats entre les petits producteurs et les entreprises alimentaires, les négociants et les consommateurs.

¹ C 2017/7.

² CL 163/4, Note d'information 2 (novembre 2019); ce document fournit des précisions sur la contribution de la FAO au repositionnement du système des Nations unies pour le développement.

³ Petits États insulaires en développement (PEID), pays les moins avancés (PMA) et pays en développement sans littoral (PDSL)

8. Le Cadre stratégique est réexaminé tous les quatre ans⁴. À ce titre, l'examen du prochain Cadre stratégique commencera en 2020 et le document final devrait être présenté à la quarante-deuxième session de la Conférence de la FAO, en 2021⁵. Les conférences régionales étant la première étape du processus de contribution et de contrôle des organes directeurs, la Conférence régionale est invitée à donner des indications sur les domaines prioritaires régionaux en 2020-2021 et au-delà, tant pour les activités régionales en cours que dans le contexte de l'élaboration du nouveau Cadre stratégique.

9. L'examen du Cadre stratégique portera plus particulièrement sur la concordance du cadre de résultats avec le Programme 2030, sur le renforcement des synergies et des partenariats stratégiques grâce à des mécanismes tels que l'Initiative Main dans la main et sur l'élaboration d'axes prioritaires régionaux et mondiaux.

10. Outre l'alignement du nouveau Cadre stratégique sur le Programme 2030, le cadre de résultats devra mieux intégrer les résultats de la FAO au niveau des pays, en équilibrant les priorités spécifiques des membres et les priorités institutionnelles de la FAO, qui sont également fixées par les membres dans le Cadre stratégique. Dans ce contexte, il convient de noter que, à la suite du repositionnement du Système des Nations unies pour le développement, les activités de la FAO au niveau des pays doivent s'inscrire parfaitement dans le Plan-cadre des Nations Unies pour la coopération au service du développement durable, qui est le principal instrument de planification et de mise en œuvre des activités de développement menées par les organisations du système des Nations unies dans chaque pays (l'annexe web 3 donne des informations détaillées sur ce plan-cadre et ses liens avec les cadres de programmation par pays de la FAO).

11. En 2014, la Conférence régionale pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord a recensé trois domaines prioritaires à traiter dans le cadre d'initiatives régionales: la pénurie d'eau, la petite agriculture familiale et le renforcement de la résilience en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Au cours de la période 2014-2019, ces initiatives ont façonné le programme de la FAO au niveau régional.

12. Il est proposé d'inscrire les priorités régionales dans la durée et d'adapter les modalités opérationnelles de la FAO pour faire en sorte que l'appui de l'Organisation aux pays au niveau régional reflète les priorités des pays et corresponde au Programme 2030. À ce titre, les initiatives régionales seront réorganisées dans le contexte de quatre domaines d'action prioritaires régionaux, proposés dans le cadre plus général d'une transformation des systèmes alimentaires pour concrétiser les ODD. Le premier domaine prioritaire sera axé sur **la transformation des zones rurales en faveur de l'emploi des jeunes**, afin de réduire l'écart entre les moyens d'existence ruraux et urbains. Le deuxième domaine prioritaire portera essentiellement sur **le développement de systèmes alimentaires axés sur la sécurité alimentaire et les régimes alimentaires sains** et traitera la question de la sécurité alimentaire dans toutes ses dimensions, compte tenu du problème croissant du surpoids et de l'obésité dans une région qui connaît une urbanisation rapide. Le troisième domaine prioritaire sera avant tout consacré à **la lutte contre la dégradation de l'environnement et la pénurie d'eau dans le contexte d'une évolution rapide du climat**. Enfin, il est proposé de continuer à mettre l'accent sur **le renforcement de la résilience des moyens d'existence ruraux** dans les pays confrontés à des conflits et à des crises prolongées.

13. Dans ce contexte, la Conférence régionale donne aux pays membres l'occasion d'exprimer des avis sur les résultats et les priorités des activités de la FAO dans la région, ainsi que sur les priorités régionales à prendre en compte dans le Cadre stratégique révisé. La suite du document est structurée de la façon suivante:

- la section II décrit les réalisations du programme de la FAO dans la région en 2018-2019, avec un accent particulier sur les initiatives régionales et d'autres domaines de travail, comme indiqué par la Conférence régionale pour la Proche Orient et l'Afrique du Nord à sa trente-quatrième session;

⁴ Textes fondamentaux (Volume II), Section F «Mise en œuvre du Plan d'action immédiate concernant la réforme de la programmation, de la budgétisation et du suivi axé sur les résultats», paragraphe 1, alinéa a).

⁵ CL 163/4, Note d'information 1 (novembre 2019); ce document détaille le processus de consultation relatif à l'élaboration du nouveau Cadre stratégique.

- la section III donne un aperçu des évolutions et des faits nouveaux observés dans la région et présente les priorités des activités de la FAO aux niveaux régional et national.

II. Réalisations dans la région au cours de l'exercice biennal 2018-2019

A. Domaines d'action prioritaires en 2018-2019

14. À sa trente-quatrième session, la Conférence régionale pour le Proche Orient et l'Afrique du Nord a défini les domaines d'action prioritaires de l'exercice biennal 2018-2019, conformément aux priorités régionales et institutionnelles. Les principales cibles pour l'exercice biennal 2018-2019 ont été établies en tenant compte du contenu des cadres de programmation par pays (CPP). La Conférence régionale a soutenu la poursuite des trois initiatives régionales au cours de l'exercice biennal 2018-2019 pour aider à concentrer et orienter les efforts de la FAO sur les priorités de la région, à savoir les initiatives régionales sur la pénurie d'eau, la petite agriculture familiale et le renforcement de la résilience en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition.

15. À sa trente-quatrième session, la Conférence régionale pour le Proche Orient et l'Afrique du Nord a demandé à la FAO d'intégrer l'agroécologie dans ses initiatives régionales afin de favoriser l'adaptation au changement climatique et la conservation de la biodiversité. Elle a également demandé à la FAO d'illustrer des expériences couronnées de succès dans la gestion des migrations rurales et de recenser des solutions qui permettent de combler l'écart entre les zones rurales et les zones urbaine, afin de limiter l'exode rural des jeunes, des femmes et des hommes. Elle a en outre demandé à la FAO de soutenir les pays et de développer la coopération régionale pour lutter contre les ravageurs et les maladies transfrontières, en particulier en ce qui concerne la mortalité des poissons, le charançon rouge du palmier et la chenille légionnaire d'automne.

16. Une vue d'ensemble et une évaluation des résultats obtenus dans la région au niveau des produits sont fournies dans l'annexe web 2 (Contribution des résultats obtenus dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord aux objectifs stratégiques de la FAO pendant l'exercice biennal 2018-2019). Les principales conclusions de l'évaluation des résultats de l'Organisation pour 2019 dans la région sont présentées dans l'annexe web 4 (Évaluation des résultantes de l'Organisation 2019 – Résultats dans la région Proche-Orient et l'Afrique du Nord).

B. Principales réalisations et enseignements à tirer

17. L'**Initiative régionale sur la pénurie d'eau** a permis d'intensifier le soutien apporté à la planification stratégique et aux politiques, au renforcement des capacités en matière de comptabilité de l'eau, de surveillance de la productivité de l'eau, de gestion de la sécheresse et de gouvernance des eaux souterraines. Le nombre de pays ciblés a augmenté, en réponse aux demandes émanant des pays. Parmi les activités supplémentaires figurent les pratiques d'agriculture et d'aquaculture intégrées, lancées en Algérie, en Égypte et à Oman, qui ont aussi été utilisées à des fins de renforcement des capacités au niveau régional, ainsi que l'adoption et l'utilisation systématiques de l'énergie solaire pour l'irrigation en Égypte, en Jordanie, au Liban et en République arabe syrienne.

18. L'un des principaux résultats de l'Initiative régionale sur la pénurie d'eau a été l'établissement d'un partenariat régional et d'une plate-forme stratégique régionale sur la pénurie d'eau, en collaboration avec toutes les institutions régionales compétentes. Les journées Terre et Eau, organisées en mars 2019, ont réuni 480 participants de 45 pays et ont été le cadre de la toute première conférence régionale des ministres chargés de l'agriculture et des ressources en eau, sous l'égide de la Ligue des États arabes (LEA).

19. La majorité des efforts consentis dans le cadre de l'Initiative régionale sur la pénurie d'eau ont porté sur l'amélioration de la productivité de l'eau destinée à l'agriculture. L'Initiative régionale a permis d'élaborer des documents d'orientation sur la valorisation du potentiel de l'agriculture protégée dans les pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG), qui décrivent la manière dont les technologies relatives à l'agriculture protégée peuvent contribuer à créer des emplois, notamment pour les jeunes et les femmes. En Jordanie, la FAO soutient la création d'unités hydroponiques et aquaponiques au

Ministère de l'agriculture et le renforcement des capacités des agents de vulgarisation, afin d'encourager l'adoption de ces technologies.

20. L'Initiative régionale a aussi permis d'effectuer une évaluation rapide de la comptabilité de l'eau en Jordanie et, bientôt, au Liban, en Tunisie et en Palestine. Elle a également permis de créer des fermes-écoles sur les pratiques de gestion de l'eau dans cinq pays, qui ont formé environ 500 agriculteurs. Enfin, dans sept pays, elle a contribué à la formation de spécialistes à l'utilisation de la télédétection dans la gestion de l'eau.

21. Dans le cadre de l'**Initiative régionale sur la petite agriculture familiale**, les principaux domaines d'action de la FAO au cours de l'exercice biennal 2018-2019 portaient sur trois éléments fondamentaux: l'amélioration de la productivité agricole des petits exploitants, la création d'un environnement propice à l'emploi rural décent et à la protection sociale et la promotion de chaînes de valeur agroalimentaires inclusives et durables et de l'accès aux marchés.

22. L'Initiative régionale a permis de relever quels étaient les domaines prioritaires les plus touchés par l'évolution du climat et a élaboré une stratégie régionale et des feuilles de route nationales sur l'adaptation de la petite agriculture au climat dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord. Un atelier régional sur l'agriculture intelligente face au climat s'est tenu à Khartoum (Soudan), en octobre 2018, avec la participation de 15 pays: Arabie saoudite, Égypte, Émirats arabes unis, République islamique d'Iran, Iraq, Jordanie, Liban, Mauritanie, Maroc, Oman, République arabe syrienne, Soudan, Tunisie, Yémen et Palestine. L'Initiative régionale a aussi permis d'organiser un atelier de formation destiné aux professionnels de la Banque islamique de développement sur l'agriculture intelligente face au changement climatique, en mars 2019.

23. En juin 2019, la FAO a publié un aperçu régional de l'évolution des migrations rurales et a contribué au rapport de situation 2019 sur les migrations internationales dans les États arabes, publié en décembre 2019 par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), la LEA et la Commission économique et sociale des Nations unies pour l'Asie occidentale (CESAO). Elle a aussi organisé un atelier régional sur la gouvernance des migrations dans le continuum rural-urbain, en partenariat avec l'OIM et ONU-Habitat, qui a permis de souligner la nécessité d'adopter une approche territoriale pour relever les défis auxquels la région est confrontée à cet égard. Elle a également lancé des études nationales sur les migrations en Égypte et sur les déplacements de populations en Iraq. L'Initiative régionale sur la petite agriculture familiale a permis de recenser les meilleures pratiques en matière de développement territorial, en particulier les approches groupées, en tant qu'outil pour faire face à l'exode rural et améliorer les perspectives d'emploi dans la région. À cet égard, la FAO collabore avec l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI) afin de mener une étude sur le développement rural fondé sur des regroupements en Égypte et en Tunisie.

24. La FAO, l'Organisation internationale du travail (OIT) et la LEA ont réalisé et publié une étude sur le travail des enfants dans les 22 États arabes. L'étude, approuvée par les ministres des États arabes en décembre 2018, entend aider les pays à mettre en œuvre des plans d'action nationaux de lutte contre les pires formes de travail des enfants dans le secteur agricole. La FAO a également contribué à l'élaboration de la Stratégie arabe de réduction de la pauvreté multidimensionnelle dirigée par la LEA.

25. Une composante importante de l'Initiative régionale consiste à mettre en place des chaînes de valeur à l'appui de la petite agriculture familiale. En Égypte, en Iraq, en Jordanie, au Liban, au Maroc, au Soudan, en République arabe syrienne, en Tunisie, au Yémen et en Palestine, la FAO met en œuvre plusieurs projets qui visent à promouvoir l'emploi des jeunes au moyen du développement des chaînes de valeur et de formations professionnelles. Elle a par ailleurs formé 35 fonctionnaires des ministères de l'agriculture de 11 pays de la région. En Égypte, au Liban, à Oman, au Soudan, en Tunisie et en Palestine, l'Organisation a aussi mis en œuvre des projets qui soutiennent la création d'organisations de producteurs, notamment des coopératives agricoles, et accroissent la participation des associations de femmes à des entreprises agroalimentaires génératrices de revenus.

26. Par le biais de l'**Initiative régionale sur le renforcement de la résilience au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition**, la FAO aide les pays à réaliser des stratégies et des investissements en faveur de la réduction des risques. Les capacités des pays ont été renforcées de

manière à ce qu'ils puissent lutter contre les maladies et les ravageurs des plantes et des animaux, tels que le criquet pèlerin (à travers la Commission de lutte contre le criquet pèlerin), et se préparer à d'éventuelles épidémies de grippe aviaire hautement pathogène dans la région.

27. Les partenariats régionaux ont été renforcés grâce à la création du Réseau parlementaire pour la sécurité alimentaire et la nutrition en Afrique et dans le monde arabe et au renforcement des capacités de ce réseau, l'accent étant mis sur la sécurité alimentaire et les conflits, la contribution au Forum régional sur la réduction des risques de catastrophe et le renforcement des capacités du Réseau régional sur les incendies de forêt et en milieu naturel.

28. Dans le cadre du processus d'appui aux pays, l'Initiative régionale a permis de mettre en œuvre 56 activités visant à renforcer la résilience dans les pays touchés par des crises, notamment dans les domaines suivant: élaboration de politiques nationales de sécurité alimentaire, systèmes d'information sur la sécurité alimentaire et les mesures de la résilience (en Mauritanie, au Soudan, au Yémen et en Palestine), réduction des risques de catastrophe (en Égypte, en Jordanie, au Liban et en Palestine), ravageurs et maladies transfrontières des animaux et des plantes (en Iraq, en Libye, au Liban, en République arabe syrienne et au Yémen), programmation humanitaire (en Libye et au Yémen) et renforcement des capacités à l'appui des programmes de résilience dans les pays (apports en espèces, prise en compte des conflits, intégration de la nutrition et préparation aux situations d'urgence et interventions).

Ravageurs et maladies transfrontières

29. Depuis la trente-quatrième session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient, 15 nouveaux projets de lutte contre les ravageurs et les maladies transfrontières des animaux et des plantes ont été mis en œuvre dans le cadre de l'Initiative régionale sur le renforcement de la résilience au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Le budget total de ces projets est d'environ 17 millions d'USD.

30. La FAO a aidé sept pays (Algérie, Égypte, Liban, Libye, Maroc, Tunisie et Palestine) à lutter contre *Xylella fastidiosa*, notamment en introduisant des systèmes de surveillance innovants basés sur des applications mobiles. La FAO aide l'Égypte, le Soudan et le Yémen à lutter contre la chenille légionnaire d'automne grâce à des interventions de renforcement des capacités et à la lutte intégrée contre les ravageurs, mise en œuvre par le biais des fermes-écoles. L'Organisation a développé une stratégie régionale de lutte contre le charançon rouge du palmier et un programme régional de 20 millions d'USD aux fins de la lutte contre ce ravageur. À ce jour, les promesses de contributions de l'Arabie saoudite, de la Libye, d'Oman et des Émirats arabes unis à ce programme atteignent un montant de 4,35 millions d'USD. Les activités ont débuté en octobre 2018 en collaboration avec le Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes (CIHEAM) de Bari (Italie), l'Organisation arabe pour le développement agricole (OADA), le Centre international de recherche agricole dans les zones arides (ICARDA) et le Prix International Khalifa, consacré au palmier dattier et à l'innovation agricole. En outre, la FAO coopère avec l'OADA à l'élaboration d'un cadre pour la chaîne de valeur du palmier dattier, qui place le charançon rouge du palmier parmi ses priorités.

31. Un projet régional axé sur la prévention et la maîtrise des maladies animales transfrontières a été lancé en 2019 en partenariat avec l'OADA. Il se concentre sur la coordination de la surveillance des maladies animales transfrontières et le renforcement des capacités de lutte dans la région. Un appui a également été fourni au Soudan, sur les normes sanitaires et phytosanitaires applicables au bétail et aux cultures, ainsi qu'à l'Égypte et à l'Iraq, sur la surveillance, les capacités d'adaptation et les bonnes pratiques relatives à la santé des poissons et à la gouvernance de la biosécurité aquatique dans le secteur aquacole.

Sécurité sanitaire des aliments

32. Dans le cadre de l'Initiative arabe de sécurité sanitaire des aliments pour la facilitation des échanges (en collaboration avec l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel [ONUDI] et en partenariat avec la LEA), la FAO met en œuvre un projet régional de sécurité sanitaire des aliments visant à renforcer les capacités des institutions nationales en matière de sécurité sanitaire des aliments et d'application des normes du Codex, notamment au moyen d'ateliers de formation

(75 fonctionnaires du Soudan et de la Tunisie ont été formés à la conception et au fonctionnement d'un système national de contrôle des aliments).

Résistance aux antimicrobiens

33. Dans le cadre de ses activités sur la résistance aux antimicrobiens, la FAO a aidé l'Égypte, la Jordanie et le Soudan à élaborer et mettre en œuvre des plans d'action nationaux. Elle a également organisé plusieurs manifestations de sensibilisation, notamment en Jordanie et au Liban.

Changement climatique

34. Outre l'atelier régional susmentionné sur l'agriculture intelligente face au changement climatique, la FAO a rencontré des représentants des pays et des partenaires en vue de soutenir le processus de réexamen des contributions déterminées au niveau national au titre de l'Accord de Paris, lors d'un atelier régional tenu en Égypte en septembre 2019. Une plateforme régionale de connaissances fournit des données à jour sur les analyses liées au changement climatique, les ressources hydriques, les sécheresses, les évaluations de la vulnérabilité socio-économique et d'autres paramètres liés à l'eau ou à la comptabilité de l'eau.

35. Au niveau des pays, les activités se sont concentrées sur la mobilisation de ressources auprès des principaux fonds pour le climat, à savoir le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et le Fonds vert pour le climat (FVC). La FAO soutient l'élaboration de huit projets du FVC en Algérie, en Égypte, en Iraq, en Jordanie, en Mauritanie et au Soudan. Ces projets sont axés sur la réhabilitation et la gestion durable des oasis et des paysages (pastoraux, forestiers, agricoles), le renforcement de la résilience climatique des moyens d'existence agricoles, la promotion d'une gestion efficace de l'eau, le renforcement de la capacité d'adaptation des communautés locales et l'optimisation de la conservation de la biodiversité.

Parité hommes-femmes

36. Des formations sur l'intégration des considérations de parité hommes-femmes dans les programmes et projets ont été organisées en Jordanie et au Liban en 2018. La FAO, en collaboration avec la LEA et l'OIT, a tenu une manifestation parallèle sur la protection sociale au service de l'autonomisation des femmes à la soixante-troisième session de la Commission de la condition de la femme (CCF), dans le cadre de la concrétisation de l'ODD 5. La FAO a également organisé, en juin 2018, une formation destinée aux praticiens de huit pays de la région Proche-Orient et Afrique du Nord (Algérie, Égypte, République islamique d'Iran, Jordanie, Liban, Maroc, Tunisie et Palestine) sur l'analyse des questions de parité hommes-femmes et les données ventilées par sexe dans le domaine de la gouvernance de l'eau.

Sécurité alimentaire et nutrition

37. La FAO a élaboré un projet financé par le Programme de coopération technique (PCT) visant à aider la LEA à formuler une stratégie-cadre pour éliminer la faim, améliorer la nutrition et parvenir à une agriculture durable. La stratégie est en cours d'élaboration et fera l'objet d'une série de consultations nationales, sous-régionales et régionales. La FAO et la LEA sont en train d'examiner la possibilité que les chefs d'État lancent la stratégie-cadre lors de l'Exposition universelle de Dubaï, en octobre 2020.

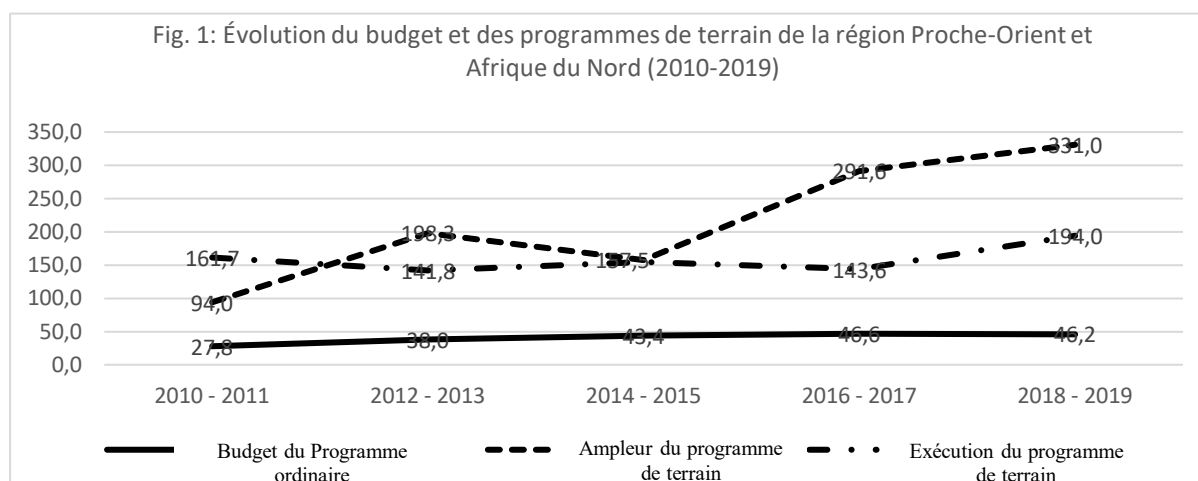
38. À la suite du Symposium régional sur les systèmes alimentaires durables axés sur des régimes alimentaires sains et une nutrition améliorée, tenu à Oman en décembre 2017, la FAO a entrepris des études sur la mortalité et la morbidité liées aux risques de d'insécurité alimentaire et nutritionnelle dans le monde arabe. Elle a également organisé un atelier régional multipartite sur les politiques, intitulé Leveraging Food Systems to Combat Obesity in the Near East and North Africa region (exploitation des systèmes alimentaires pour lutter contre l'obésité dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord). En Palestine, 40 fonctionnaires de l'administration publique et d'agences de développement ont été formés à une meilleure intégration de la nutrition et de la sécurité alimentaire dans les programmes agricoles.

Assurer la concordance avec les objectifs de développement durable

39. Les activités se sont intensifiées pour aider les pays à aligner stratégiquement leurs efforts sur la réalisation des ODD. Parmi ces activités figurent l'appui à l'élaboration du rapport national volontaire des pays (Jordanie), le renforcement des capacités en rapport avec le suivi des ODD, au moyen des indicateurs dont la FAO est l'organisme garant (Iraq, Jordanie, Oman ainsi que des actions aux niveaux régional et interrégional), et la coopération régionale à travers le soutien à la LEA dans l'élaboration d'une stratégie relative à l'objectif Faim zéro (ODD 2, voir ci-dessus).

C. Mobilisation des ressources et résultats du programme sur le terrain

40. L'ampleur du programme sur le terrain a plus que triplé de 2010-2011 à 2018-2019 (passant de 94 millions d'USD à 331 millions USD; voir figure 1). Cette croissance remarquable est principalement due au succès des efforts de mobilisation des ressources. Depuis juin 2018, la FAO a lancé 89 nouveaux projets, pour un budget total de 204 millions d'USD, afin d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition dans les pays touchés par des crises (Iraq, Jordanie, Liban, Libye, Soudan, République arabe syrienne, Yémen et Palestine).



41. La FAO a également collaboré avec l'Égypte, le Maroc et Oman au lancement d'activités de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire. Cette coopération servira de modèle pour de futurs partenariats de ce type dans toute la région.

42. Les fonds fiduciaires unilatéraux sont un instrument adéquat pour renforcer la coopération entre la FAO et la région Proche-Orient. En 2019, des pays comme le Koweït, l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis ont signé des accords avec la FAO pour soutenir leurs priorités nationales en matière de sécurité alimentaire et d'agriculture. En 2019, les contributions aux fonds fiduciaires unilatéraux ont plus que doublé, par rapport à la moyenne des contributions approuvées au cours des quatre années précédentes.

43. La collaboration avec le secteur privé et le renforcement des partenariats avec les institutions financières internationales en faveur d'un développement agricole durable seront essentiels pour soutenir les efforts nationaux visant à réaliser le Programme 2030.

III. Domaines d'action prioritaires pour l'exercice biennal 2020-2021 et au-delà

44. Au deuxième semestre de 2019, un examen stratégique a été réalisé dans la région dans le but de cerner les défis spécifiques et les domaines dans lesquels la FAO devrait travailler prioritairement à l'avenir. Cet examen a été effectué dans le cadre d'un vaste processus de consultations, complété par l'examen des dernières évaluations et des analyses régionales.

45. L'examen a confirmé les principales tendances et les principaux facteurs qui conditionnent l'alimentation et l'agriculture dans la région et a permis de recenser de nouveaux domaines prioritaires non seulement en termes de politique générale et de gouvernance, mais aussi de progrès technologiques et d'innovation. Compte tenu du Programme 2030, en tant que cadre d'action global, du mandat et des fonctions essentielles de la FAO et conformément au souci renouvelé de ne laisser personne de côté et de renforcer la structure organisationnelle afin d'accélérer l'appui fourni aux PEID, PMA et PDSL, l'examen a permis de cerner quatre priorités principales qui, ensemble, ont le potentiel de relever les principaux défis régionaux et d'induire la transformation des systèmes alimentaires nécessaire aux fins de la concrétisation des ODD. L'examen a également permis de recenser un certain nombre de champs d'action concrets sur lesquels il faut concentrer les efforts pour répondre à ces priorités.

46. Les priorités de la FAO pour le prochain exercice biennal et au-delà reflètent également le souci renouvelé de ne laisser personne de côté, la nouvelle Initiative Main dans la main, la promotion d'approches novatrices, de la science et des technologies modernes, notamment les solutions numériques, le renforcement des partenariats, ainsi qu'une approche de transformation des systèmes alimentaires reliant les secteurs, les acteurs et les pays autour de l'utilisation durable des ressources naturelles, de l'agriculture, de la sécurité alimentaire, de la nutrition et de la résilience.

A. Principales tendances émergent de l'examen stratégique régional

47. L'examen a mis en évidence une série de facteurs externes et régionaux qui ont des incidences sur les secteurs de l'agriculture et de l'alimentation dans la région: i) l'évolution de la population, caractérisée par des taux de croissance démographique élevés et une urbanisation rapide, qui attire un grand nombre de nouveaux entrants sur le marché du travail chaque année et augmente la pression sur des ressources limitées; ii) la situation et les perspectives économiques et politiques mondiales, qui comportent une série de risques pour l'économie mondiale, susceptibles de perturber les activités économiques, d'avoir un impact sur les perspectives de développement et de ralentir le taux de croissance économique; iii) un contexte régional dans lequel plusieurs pays sont confrontés à l'instabilité politique, aux tensions et aux conflits, à la faiblesse des mécanismes de responsabilité sociale, politique et administrative et à de fortes inégalités entre les sexes; iv) le changement climatique, qui se manifeste déjà dans la région par des températures en hausse, des sécheresses et des vagues de chaleur plus fréquentes ainsi que, d'après les projections, des modèles de précipitations et de recharge en eau de plus en plus imprévisibles dans la majeure partie de la région, et l'élévation du niveau de la mer, qui fragilise les deltas et les zones côtières; et v) la faible intégration régionale, le commerce et la révolution numérique.

48. En lien avec ces facteurs externes, l'étude a permis de recenser une série de risques et de défis critiques auxquels le secteur agroalimentaire de la région est confronté: i) les faibles rendements économiques du secteur agricole et la faible productivité agricole; ii) l'écart croissant entre les moyens d'existence ruraux et urbains, qui conduit à un manque de possibilités d'emploi dans les zones rurales (en particulier pour les jeunes) et à la migration; iii) un accès limité des femmes aux ressources; iv) la dégradation généralisée et la mauvaise gestion des ressources naturelles rares, à savoir l'eau, la terre et la biodiversité; v) le fardeau multiple de la malnutrition (faim, carence en micronutriments et obésité); et vi) la poursuite des conflits dans la région, qui transforme les situations d'urgence en crises prolongées, risque qui compromet tous les efforts consentis en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition.

B. Le Programme 2030: un cadre d'action commun

49. Le Programme 2030 offre un cadre général qui permet à la région de s'engager sur la voie du développement durable. La transformation des systèmes agricoles et alimentaires est un point d'entrée idéal pour que les pays puissent s'investir dans la réalisation des ODD, depuis l'ODD 2 (Faim zéro) jusqu'à plusieurs ODD intimement liées à l'alimentation et à l'agriculture, à savoir l'ODD 1 (réduction de la pauvreté), l'ODD 6 (eau), l'ODD 14 (pêche), l'ODD 15 (ressources naturelles), l'ODD 12 (consommation et production durables), l'ODD 5 (parité hommes-femmes), l'ODD 8 (emploi), l'ODD 10 (égalité) et l'ODD 13 (action pour le climat).

50. La transition vers une agriculture et des systèmes alimentaires durables passe par une action de renforcement des alliances politiques et des coalitions avec les acteurs de secteurs autres que ceux de l'alimentation et de l'agriculture. Les mesures à envisager touchent divers secteurs et exigent la collaboration des pouvoirs publics et le dialogue entre les parties prenantes. À ce titre, les décideurs politiques doivent reconnaître la nécessité de gérer les compromis et de définir des mesures concrètes pour assurer la compatibilité entre une multitude d'objectifs et de dispositifs d'incitation. Ces mesures favorisent la mise en place de cadres juridiques qui reconnaissent et garantissent les droits d'accès des petits exploitants et des communautés locales, ainsi que de politiques susceptibles d'encourager la participation du secteur privé à des activités commerciales durables. Les mécanismes multipartites et les nouvelles formes de structures de gouvernance participative renforceront l'appropriation des politiques, tout en aidant à mobiliser les capacités, les informations, les technologies et l'accès aux ressources financières et productives.

C. Domaines d'action prioritaires de la FAO à l'avenir

51. Quatre grandes priorités ressortent de l'analyse qui a été menée pour organiser l'appui de la FAO aux pays de la région et optimiser l'impact de l'Organisation au cours des 10 à 15 prochaines années. Ces quatre priorités s'inscrivent plus généralement dans le cadre d'action « Transformer les systèmes alimentaires pour atteindre les ODD » et sont axées sur: i) de meilleures possibilités d'emploi en milieu rural et des revenus ruraux plus élevés; ii) la sécurité alimentaire et des régimes alimentaires sains; iii) l'utilisation durable et la protection des ressources naturelles, en mettant l'accent sur l'eau et le changement climatique; et iv) le renforcement de la résilience face aux chocs et aux crises prolongées. Ensemble, ces éléments forment la base d'une théorie du changement pour atteindre les cibles clés des ODD et réaliser une ambition à l'appui de la sécurité alimentaire, de la nutrition et de la gestion durable des ressources naturelles dans la région.

52. Ces priorités sont interdépendantes et indissociables. Si les défis et les risques liés à la sécurité alimentaire et aux ressources naturelles dans la région sont interdépendants, les priorités le sont elles aussi et toute intervention menée au titre d'une priorité aura un impact sur les autres. Une séparation complète des priorités et des interventions n'est donc pas réaliste, ni souhaitable.

1. Transformation rurale en faveur de l'emploi et des revenus des jeunes

53. Les interventions doivent avoir pour objectif l'augmentation des revenus (en particulier les revenus des petits exploitants) au moyen de la mise en œuvre de politiques qui favorisent la productivité agricole et de politiques sur le développement rural et l'inclusion économique, grâce à une intensification durable des cultures, de l'élevage et de la production halieutique, sur la promotion des chaînes de valeur numériques autour de produits de grande valeur qui renforcent les capacités des producteurs et de leurs associations, sur la recherche et développement, sur la vulgarisation, sur la réduction des risques agricoles et sur un meilleur accès au crédit. Ces interventions devraient aussi viser une offre accrue d'emplois ruraux non agricoles qui soient attrayants pour les jeunes, en encourageant les investissements dans les infrastructures et les services, ainsi que la participation du secteur privé à l'établissement et à la gestion des chaînes de valeur; elle devraient également favoriser l'entrepreneuriat et la création de petites entreprises, y compris dans les secteurs de la culture hydroponique, de l'aquaculture, de l'agriculture biologique, de l'agriculture protégée et de l'agrotourisme. Enfin, elles devraient renforcer les capacités des petits exploitants agricoles aux fins de leur participation aux échanges commerciaux régionaux et internationaux.

54. La promotion de la transformation rurale durable et de la compétitivité de l'agro-industrie peut être obtenue grâce à la planification territoriale. Une telle approche pourrait être un élément essentiel du cadre plus large visant à: renforcer les infrastructures et les services ruraux pour améliorer l'accès aux marchés; créer des possibilités d'emploi non agricoles; fournir une meilleure protection sociale au service des populations vulnérables; renforcer la gouvernance et les institutions locales; et assurer l'accès à la terre et aux autres ressources naturelles.

2. Mise en place de systèmes alimentaires en faveur de la sécurité alimentaire et d'une bonne alimentation pour tous

55. Transformer les systèmes alimentaires afin d'assurer une alimentation plus saine améliorera la santé des populations, réduira les risques économiques associés à une dépendance croissante à l'égard des importations alimentaires et permettra à une région de plus en plus urbanisée de répondre aux besoins alimentaires et nutritionnels d'une population toujours plus nombreuse. Conformément au thème biennal de la FAO pour 2020-2021, « Promouvoir une alimentation saine et prévenir la malnutrition sous toutes ses formes », les interventions viseront à encourager la diversification de la production et les partenariats entre le secteur public et le secteur privé en faveur d'une bonne alimentation et à renforcer les capacités nationales, afin d'améliorer la qualité et la sécurité sanitaire des aliments, ainsi que la traçabilité et la détection des contaminants. Elles chercheront également à accroître la consommation d'aliments nutritifs grâce à la réforme des politiques de subventions alimentaires, à la sensibilisation aux bienfaits d'une alimentation saine, au renforcement des systèmes de protection des consommateurs, à la promotion de politiques commerciales alimentaires adéquates et à l'élimination des pertes et gaspillages alimentaires. Ces interventions mettront l'accent en particulier sur le développement de systèmes alimentaires urbains plus durables et plus sains.

3. Une agriculture plus respectueuse de l'environnement (lutte contre la pénurie d'eau, garantie de la durabilité environnementale et mise en œuvre d'une action climatique

56. L'agriculture est le plus grand utilisateur des ressources de la région, qui se raréfient, et elle contribue à la dégradation des terres et de l'eau, à la perte de biodiversité, à la déforestation et à l'utilisation non durable des ressources marines. L'adoption de politiques de soutien et de mécanismes de gouvernance innovants, de technologies modernes et d'investissements intelligents pourrait toutefois devenir un moteur de changement positif et minimiser les pertes grâce à l'adoption de pratiques de conservation et de restauration des fonctions écosystémiques. En s'appuyant sur les travaux de l'Initiative régionale sur la pénurie d'eau, les interventions devraient poursuivre les efforts visant à améliorer l'efficacité de l'utilisation de l'eau, sa réutilisation et son recyclage. Elles devraient également se concentrer sur l'investissement dans la gestion durable des sols, en encourageant le boisement, l'adoption d'une approche écosystémique des pêches, l'élimination du surpâturage des terrains de parcours et la promotion de bonnes pratiques agricoles visant à réduire l'utilisation de produits agrochimiques. Les interventions devront se concentrer sur l'adoption généralisée des pratiques de l'agriculture climato-intelligente pour adapter et atténuer les émissions de carbone de l'agriculture.

4. Renforcer la résilience face aux crises prolongées et aux situations d'urgence

57. Les conflits et les crises prolongées sont les principaux moteurs de la faim et de la pauvreté dans la région. De nombreuses communautés de la région, en particulier les plus vulnérables, n'ont pas les capacités d'anticiper, de se préparer et de répondre aux chocs et aux crises. Pour aider les pays à renforcer la résilience des moyens d'existence agricoles et ruraux, les interventions consistent principalement à apporter une aide humanitaire, à stimuler la reprise économique et à soutenir la consolidation des moyens d'existence ruraux, en renforçant la gouvernance des risques et en intégrant la réduction des risques de catastrophe dans les politiques sectorielles. Cela comprendra la mise au point de systèmes d'alerte précoce et de systèmes de protection sociale réactifs aux chocs. Des activités intégrées à l'interface entre action humanitaire, développement et maintien de la paix garantiront l'efficacité de l'aide tout en renforçant la résilience. Enfin, les interventions doivent également faire face à la menace croissante des ravageurs et des maladies transfrontières et renforcer la collaboration régionale dans ce domaine.

58. Le tableau 1 résume les domaines d'action programmatiques nécessaires pour répondre aux quatre priorités. Tous les domaines d'action programmatiques contribuent à une priorité au moins. Dans de nombreux cas, ils contribuent à plus d'une priorité.

Tableau 1. Transformation des systèmes alimentaires afin de réaliser les ODD dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord: domaines d'action programmatiques au service des quatre priorités

Ambition	Une région qui bénéficie de la sécurité alimentaire, d'une nutrition saine et d'une croissance durable, grâce à des secteurs agricoles productifs, respectueux de l'environnement et axés sur le marché, et où les populations rurales, notamment les femmes et les jeunes, vivent dans des situations pacifiques, sont prospères et ont la maîtrise de leurs moyens d'existence.			
Priorités	Transformation rurale en faveur de l'emploi et des revenus des jeunes	Mise en place de systèmes alimentaires en faveur de la sécurité alimentaire et d'une bonne alimentation pour tous	Une agriculture plus respectueuse de l'environnement (lutte contre la pénurie d'eau, garantie de la durabilité environnementale et mise en œuvre d'une action climatique)	Renforcement de la résilience face aux crises prolongées et aux situations d'urgence
	(sur la base de l'initiative régionale 2)	(sur la base des initiatives régionales 2 et 3)	(sur la base de l'initiative régionale 1)	(sur la base de l'initiative régionale 3)
Cibles des ODD	<ul style="list-style-type: none"> - égalité des droits relatifs aux ressources économiques entre les femmes et les hommes (ODD 1.4, ODD 5a); - augmenter la productivité et les revenus des petits exploitants producteurs de denrées alimentaires (ODD 2.3, ODD 10.1); - créer des opportunités d'emploi en faveur des jeunes (ODD 8.6). 	<ul style="list-style-type: none"> - sécurité alimentaire (ODD 2.1); - alimentation saine (ODD 2.2); - chaînes de valeur efficaces (ODD 12.3). 	<ul style="list-style-type: none"> - agriculture durable (ODD 2.4, ODD 2.5); - protection et utilisation efficace de l'eau (ODD 6.4); - action climatique (ODD 13.2); - pêche durable (ODD 14.4); - restauration de terrain (ODD 15.1, ODD 15.3). 	<ul style="list-style-type: none"> - renforcer la résilience des femmes, des hommes et des enfants ruraux pauvres et vulnérables (ODD 1.5); - renforcer les capacités d'adaptation (ODD 13.1).
Domaines d'action programmatiques	<ul style="list-style-type: none"> • Adopter une approche territoriale en matière de développement rural. Investir dans les infrastructures de base. • Promouvoir l'intensification durable de la production végétale, animale et halieutique. • Promouvoir la recherche, l'innovation, les activités de vulgarisation et l'éducation numériques. • Faciliter l'entreprenariat rural et promouvoir le développement des chaînes de valeur et l'agro-industrie. • Renforcer les associations d'agriculteurs. 	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la sécurité sanitaire, la qualité, la certification et la traçabilité des aliments. • Promouvoir la diversification de la production et de la consommation et une alimentation saine. • Réduire les pertes et gaspillages tout au long de la chaîne de valeur. • Moderniser et renforcer les marchés d'importation des céréales. • Promouvoir l'agriculture urbaine et des villes plus respectueuses de l'environnement. 	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la productivité et la gouvernance de l'eau. • Promouvoir des solutions basées sur la nature et le recyclage. • Réduire la pollution par les engrais et les pesticides. • Renforcer la restauration des paysages et la conservation de la biodiversité. • Actions visant l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets. 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les systèmes de préparation et d'alerte précoce. • Réduire les risques et la vulnérabilité (notamment grâce à des mesures de protection sociale). • Combattre les ravageurs et les maladies transfrontières. • Fournir un soutien direct aux ménages touchés par une crise.

Outils	<p>1. Données factuelles et connaissances: collecte et analyse de données, comptabilité de l'eau, utilisation des technologies de télédétection, drones, analyse des politiques, mégadonnées, prévisions météorologiques.</p> <p>2. Technologies et innovations: variétés et races améliorées, récupération de l'eau, agriculture protégée, culture hydroponique, agriculture numérique</p> <p>3. Politiques et institutions: dialogue politique intersectoriel, développement de schémas d'incitation verts et de politiques commerciales.</p> <p>4. Investissement: investissements publics et privés en faveur des biens publics et initiatives privées, financements mixtes.</p> <p>5. Plaidoyer et partenariats, y compris avec le secteur privé.</p>
--------	---

D. Moyens de mise en œuvre

59. En tirant parti des technologies modernes, des possibilités offertes par les principales initiatives mondiales et de partenariats avec les organisations et institutions pertinentes qui opèrent aux niveaux régional ou national, la FAO apportera une aide aux pays sous différentes formes: fourniture d'informations, élaboration d'analyses, renforcement des capacités, plaidoyer, développement de plateformes permettant aux pays de partager leurs expériences et leurs connaissances et élaboration de stratégies et de plans d'investissement efficaces, afin de répondre aux besoins des pays en matière de sécurité alimentaire, tout en veillant à une utilisation et à une protection durables des ressources naturelles. Afin de renforcer le partage des connaissances et de promouvoir un appui fondé sur des données factuelles, la FAO a mis en place l'Initiative Main dans la main, qui vise à accroître l'impact dans les pays qui ont le plus besoin d'être aidés aux fins de la concrétisation de l'ODD 1 et de l'ODD 2, ainsi qu'à fournir un soutien à la réalisation des autres ODD.

60. Afin de réaliser un changement transformationnel dans ces domaines prioritaires, et compte tenu de la nécessité de disposer de solutions adaptées à des priorités diverses mais interconnectées, il faut recourir à tout un éventail de politiques et d'outils. Le point d'entrée d'une transformation réussie est la constitution d'une base de **données factuelles et les connaissances**. À cette fin, il faut collecter des données et analyser les politiques à l'aide de moyens innovants et économiques, par exemple les technologies de télédétection, les drones, les mégadonnées et les prévisions météorologiques.

61. **Les technologies modernes et les innovations sont les moteurs de la croissance** et ont le potentiel de stimuler la productivité et de rendre plus efficaces les chaînes de valeur. Drones, commerce électronique, technologies de télédétection et agriculture de précision, entre autres, sont des innovations qui déterminent déjà la manière dont nous produisons, transformons, distribuons et consommons les aliments. Le rôle de la FAO sera d'aider les pays à s'assurer que ce potentiel d'innovation soit mis au service de la sécurité alimentaire, d'une meilleure nutrition et de l'utilisation durable des ressources naturelles. En tant que moteur de la transformation des systèmes alimentaires, l'innovation est essentielle pour libérer les agriculteurs familiaux de la pauvreté, lutter contre le chômage des jeunes et des femmes en milieu rural et aider le monde à concrétiser la sécurité alimentaire et les ODD. Le Programme 2030 mentionne explicitement l'innovation comme un moyen essentiel de mise en œuvre et reconnaît le rôle de celle-ci en tant que facteur d'accélération de la réalisation des ODD.

62. **Les politiques, les investissements et les institutions** devront être examinés de près pour évaluer leur impact en termes de sécurité alimentaire et de nutrition. Cela ne sera pas possible si l'on ne dispose pas de bonnes connaissances et de données factuelles. Il existe encore trop de domaines d'une importance cruciale pour lesquels des informations dispersées et incomplètes, dans le meilleur des cas, servent de base à la prise de décisions. Ces domaines comprennent, entre autres, la promotion des investissements agro-industriels comme moyen d'améliorer la valeur ajoutée, la création d'emplois et l'augmentation des exportations. Il s'agit aussi de fournir des débouchés aux producteurs existants et aux nouveaux producteurs et d'encourager un meilleur ciblage et une harmonisation des politiques.

63. Enfin, aucune transformation substantielle ne sera possible sans la mise en place de vastes partenariats autour d'objectifs communs. Modifier les systèmes alimentaires pour assurer la sécurité alimentaire, une vie saine et un environnement sain nécessitera une prise en main des pouvoirs publics, mais aussi, et surtout, les efforts combinés du secteur privé, de la société civile, des producteurs et des

consommateurs, ainsi que des institutions financières internationales. Les activités de plaidoyer, la communication et le développement de plateformes de partenariats prendront de plus en plus d'importance. L'un des principaux domaines de partenariat est la promotion et la mise en œuvre des innovations numériques et l'extension des services numériques innovants.

E. Tirer parti de l'expérience des initiatives régionales

64. Au cours des trois derniers exercices biennaux, les initiatives régionales ont permis à la FAO de concentrer ses activités sur des questions ayant une importance primordiale au niveau de la région. Elles ont offert un espace de dialogue sur les politiques, ont permis d'obtenir des résultats concrets au niveau régional et ont aidé les pays à aborder ces questions de manière innovante. L'Initiative sur la pénurie d'eau, par exemple, a contribué à faire évoluer les approches et a amené les pays à s'engager dans de nouvelles voies pour relever les défis liés à l'eau dans le secteur agricole. Les priorités régionales proposées reposeront sur les approches, les bonnes pratiques et les leçons tirées des initiatives régionales.